

que par des achats réitérés, considérables et dispendieux, ou par des donations volontaires, d'une nature ou d'une autre, de la part de généreux amis. Mais le Curateur du Musée du Collège de Saint-Laurent ne saurait compter, par manque de ressources pécuniaires suffisantes, sur le premier moyen ; toutefois, il sait, sans aucun doute, que cette Institution compte ses amis par centaines, sinon par milliers ; et, de plus, il aime à croire qu'ils sont disposés à seconder ses efforts dans cette louable entreprise en contribuant joyeusement et dans la mesure de leurs moyens, à une collection d'objets propres à un musée général. Assurément, le nombre de ceux ou de celles qui n'ont pas en leur possession quelque ancienne médaille, quelque pièce de monnaie rare ou ancienne, quelque gravure ou photographie fine, quelque estampille de pays étrangers ; en un mot, quelque objet d'art antique ou moderne (sans parler de spécimens d'histoire naturelle), doit être bien restreint ; et les possesseurs de tels objets, que peuvent-ils faire de mieux que de les offrir, dans l'intérêt des connaissances utiles, à un musée semi-public, où ces choses de curiosité ou d'art seront soigneusement conservées, et constamment présentées à l'étude ou à la curiosité de tous ? Les propriétaires, individuellement, en sentiraient peu la privation, tandis que l'établissement en deviendra par là plus complet et plus riche en objets d'art. De son côté, le Rév. Père préposé à l'organisation et au soin du musée sera très heureux, par devoir autant que par reconnaissance, de mentionner exactement dans un registre à ce destiné, et aussi dans les Catalogues annuels des Elèves du Collège de Saint-Laurent, la nature des dons et le nom des généreux donateurs.

JOSEPH C. CARRIER, P<sup>RE</sup> C. S. C.,  
*Professeur des Sciences Naturelles et Physiques*  
*et Curateur du Musée.*